

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les frais d'inscription couvrent la participation à la journée et la pause-café. Le mode de règlement se fait par :

- chèque à l'ordre de la *Fondation pour l'Enfance*
- virement bancaire ou postal selon les références ci-dessous :

HSBC 39 rue d'Alésia 75014 PARIS
Code banque : 30056 Guichet : 00086
Compte n° 0086 542 5980 Clé RIB : 57
N° Siret: 312 936 735 00041

IBAN : FR76 3005 6000 8600 8654 2598 057
BIC : CCFRFRPP

CCP Paris
Code banque : 30041 Guichet:0001
Compte n° 0928088X020 Clé RIB : 55
Code NAF: 913 E

- Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. Toute inscription ne devient officielle qu'à réception d'un courrier de confirmation de la Fondation pour l'Enfance.
- La Fondation pour l'Enfance se réserve le droit d'annuler le colloque en raison d'un nombre insuffisant de participants.
- Le programme de ce colloque peut être soumis à des modifications.

INDICATIONS REPAS

Dans la limite des places disponibles, il est possible de déjeuner au self du Centre des Conférences Internationales pour 15€.

Centre des Conférences Internationales (CCI)
19 avenue Kléber 75016 Paris - Métro Kléber



En collaboration avec



Le Bulletin de la Protection de l'Enfance

Avec le soutien de



COLLOQUE

La fugue :
de la fuite au retour

Vendredi 28 mars 2008



Fondation pour l'Enfance - 17 rue Castagnary 75015 Paris
Tél. : 01 53 68 16 50 - Fax : 01 53 68 16 59
site : www.fondation-enfance.fr

Contact : Anne-Sophie Vinel, tél : 01 53 68 16 58
as.vinel@fondation-enfance.org

Centre des Conférences Internationales
19 avenue Kléber
75016 Paris

La fugue : de la fuite au retour

37 612 adolescents en fugue en 2004, 40 260 en 2005 et 43 228 en 2006 : des chiffres en constante augmentation pour un phénomène peu connu voire banalisé.

Aux yeux de la plupart, les parents restent les principaux responsables de ce comportement : pointés du doigt comme trop laxistes ou considérés comme trop stricts. Pourtant, la réalité est plus complexe.

Il existe autant de fugues que de fugueurs : un adolescent décide de quitter le domicile familial ou le foyer, sur un coup de tête ou après avoir mûrement réfléchi, pour partir à l'aventure, pour fuir sa famille, pour rejoindre ses pairs...

La fugue laisse les parents, les éducateurs, les institutions dans l'expectative, l'incompréhension, l'angoisse voire le découragement. Comment faire ? Quelles solutions pour ces enfants, dont certains sont insaisissables ?

En cas de récidives, et malgré l'intervention de nombreux professionnels, la société est démunie face à ces enfants fugueurs sur lesquels personne n'a de prise. On peut cependant noter que la nouvelle loi 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, met en place une possibilité intéressante de mise à l'abri pendant 72 heures du jeune ayant quitté le domicile familial en cas de danger ou de suspicion de danger immédiat.

La fugue est souvent révélatrice d'un mal-être de l'adolescent. La Défenseure des Enfants a d'ailleurs souligné dans son dernier rapport la nécessité de prendre en charge ces "adolescents en souffrance" dans un cadre pluridisciplinaire.

Ce colloque est le fruit de la réflexion d'un groupe de travail initié par le dispositif SOS Enfants Disparus, composé d'un sociologue, d'une psychologue, d'un officier de police, d'une éducatrice de rues et de représentants d'associations de soutien aux parents. Le groupe a, pendant un an, auditionné divers professionnels (juge pour enfants, pédopsychiatre, représentants d'associations en contacts avec les fugueurs...) pour tenter d'avoir une approche globale de cette problématique qui ne cesse de soulever de nombreuses questions.

Ce colloque a pour objectif d'aider à mieux comprendre ce qui peut pousser un adolescent à fuguer, d'explorer ce que notre système actuel nous offre, d'en pointer les insuffisances, pour mieux détecter les signes avant-coureurs du passage à l'acte et pour que ces jeunes soient mieux pris en charge.

A l'issue de la journée, le groupe de travail exposera ses recommandations.

Matinée

- 8h45 Accueil**
- 9h15 Allocution de bienvenue**
Anne-Aymone GISCARD d'ESTAING, Présidente-fondatrice de la Fondation pour l'Enfance
- 9h20 Allocution d'ouverture**
Dominique VERSINI, Défenseure des Enfants

TABLE-RONDE : ETAT DES LIEUX

- 9h35 Le traitement des fugues de mineurs : chiffres nationaux, outils internationaux**
Frédéric MALON, Commissaire divisionnaire, Chef de l'Office Central chargé de la Répression des Violences aux Personnes
- 9h55 Enjeux psychologiques des fugueurs : prise de risque et conduite à risque**
Clarisse GOSSELIN, Psychologue clinicienne, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Formatrice
- 10h15 La fugue chez les jeunes : quelles fréquences, quelles significations ?**
Marie CHOQUET, Directeur de Recherche, Inserm, Unité 669

10h45 Débat

11h05 Pause-café

TABLE-RONDE : LES ACTEURS INSTITUTIONNELS

- 11h30 Les moyens de recherche mis en oeuvre au niveau national**
Un représentant de la Gendarmerie
- 11h50 Exemples de bonnes pratiques : Brigade des mineurs de Poitiers, Commissariat de Vélizy**
Cendrine LEGER, Capitaine de police, Correspondant départemental Aide aux victimes, Département des Yvelines
Hugues SAINT-MAURICE, Brigadier de Police, Brigade des Mineurs, Poitiers
- 12h10 Réflexion sur la prise en charge des fugueurs dans un foyer d'accueil d'urgence**
Véronique JOURNET, Responsable du Service Fontaine, Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, Nantes
- 12h30 Débat**

13h00 : DÉJEUNER

Après-midi

TABLE-RONDE : LE TRAVAIL DES ASSOCIATIONS

Après des parents

- 14h15 L'accompagnement des parents lors d'une fugue**
Laurence HUDRY, Juriste, chargée de dossiers, SOS Enfants Disparus, Fondation pour l'Enfance
Alain BOULAY, Président, Aide aux Parents d'Enfants Victimes (APEV)

Après des jeunes

- 14h35 Le travail des éducateurs de rues : le maintien du lien**
Chansia EUPHROSINE, Responsable pédagogique, Club de prévention, La Clairière/Forum, Paris 1^{er}
- 14h55 Les lieux d'accueil libres d'accès pour les jeunes**
Jean-François VAISSE, Directeur, Paris Ados Service

Sur le lien parents-enfants

- 15h15 Médiations familiales après le retour**
Ecole des Parents et des Educateurs
- 15h35 La fugue : une solution familiale**
Anne BOUTIN et Shannon FRANSSSEN, Intervenantes communautaires, Association "En marge 12-17", Montréal, Canada
- 16h05 Recommandations**
François CHOBEAUX, Animateur du réseau national "Jeunes en errance", responsable des secteurs jeunesse et social au Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA)
- 16h25 Débat**
- 16h45 Allocution de clôture**
Xavier BERTRAND, Ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité
- 17h00 Fin des travaux**